

Communiqué de presse

Mobilité durable : la Banque des Territoires accompagne à hauteur de 14 M€ le verdissement de la flotte de bus exploitée par la Régie des transports métropolitains (RTM) de la Métropole Aix-Marseille Provence

Marseille le, 16 juillet 2024

La Banque des Territoires accompagne le verdissement de la flotte de bus exploitée par la RTM à hauteur de 14 M€. Seront ainsi financées les infrastructures de recharges électriques du dépôt de Saint-Pierre et l'acquisition de 5 autobus électriques. Le projet bénéficiera également de 5,3 M€ de subvention de l'Union européenne dans le cadre de l'appel à projets « CEF – Transport – Alternative Fuels Infrastructure Facility » qui vise à décarboner le secteur des transports en Europe et pour lequel la Caisse des Dépôts est partenaire de mise en œuvre.

La Régie des Transports Métropolitains (RTM), opérateur de transports en commun de la métropole Aix-Marseille-Provence, s'est engagée dans le déploiement ambitieux d'une nouvelle flotte de bus électriques, notamment sur le réseau de Marseille.

La RTM dispose de plusieurs sites de gestion pour l'exploitation du réseau de bus répartis dans l'agglomération. Le déploiement d'une flotte de bus électriques implique, outre le renouvellement des véhicules, l'adaptation des infrastructures existantes et le développement des solutions de recharge des batteries. La RTM a ainsi sollicité un financement Oblibus de la Banque des Territoires pour lancer une opération d'adaptation du dépôt de Saint-Pierre qui sera totalement restructuré entre 2024 et 2026. Cette restructuration permettra l'arrivée des bus électriques échelonnée entre 2026 et 2030 avec une moyenne de 60 bus par an. La construction d'un ouvrage en superstructure de 3 niveaux permettra le remisage de 200 bus (150 bus standards et 50 bus articulés). Le coût total du projet s'élève à 60 M€.

Pour ce projet, la RTM bénéficiera d'un financement Oblibus, solution financée à parité par la Banque des Territoires et la Banque Européenne d'Investissement. Prenant la forme d'un emprunt obligataire, Oblibus permet le financement de l'acquisition de la flotte de bus et des infrastructures d'avitaillement associées. Il permet également de porter de manière sécurisée l'ensemble de ces investissements pour un meilleur équilibre économique ; le taux d'intérêt, encadré, évoluant en sens inverse du coût de l'électricité consommée par le bus.

En complément, l'Union européenne subventionnera à hauteur 5,3 M€ ce projet dans le cadre de son appel à projets « CEF – Transport – Alternative Fuels Infrastructure Facility » (AFIF). Il s'agit d'une aide financière mobilisée par la Commission européenne pour atteindre les objectifs fixés par le Pacte vert pour l'Europe en matière de mobilité durable, notamment en zone urbaine. Pour cela, la Commission européenne s'appuie sur la Caisse des Dépôts, principal partenaire dans la mise en œuvre en France de l'AFIF, et bénéficie ainsi de l'expertise d'investisseur de longs termes de la Banque des Territoires qui déploie les financements.

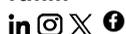
La RTM et la Banque des Territoires confirment ainsi leur engagement sur des axes stratégiques communs en matière de transition énergétique et écologique. Cet engagement s'inscrit pleinement dans la stratégie de la Banque des Territoires en faveur d'une mobilité respectueuse de l'environnement, et donc de territoires plus durables. Pour Alexis Rouque, « en participant au financement de cette opération la Banque des Territoires confirme sa volonté d'accompagner la décarbonation des transports et plus largement son engagement pour la transformation écologique et énergétique, qui constitue un de ses deux axes stratégiques ».

À propos de la RTM

La Régie des Transports Métropolitains (RTM) exploite les réseaux de transports urbains et interurbains ainsi que des services complémentaires de mobilité qui lui sont confiés contractuellement par la Métropole Aix-Marseille-Provence (AMP). Elle exerce également une activité de transport ferroviaire de marchandises. Le Groupe est constitué de l'EPIC RTM, lui-même organisé en 3 établissements : urbain, interurbain et ferroviaire ; ainsi que de 4 filiales. Sur la totalité des réseaux exploités, le nombre de voyages validés s'élève à 156,5 millions en 2023.

Entreprise de service public engagée dans une démarche qualité, en 2024, la RTM a reçu le certificat NF Service Transport de voyageurs pour son réseau urbain historique (Marseille, Allauch, Plan-de-Cuques, Septèmes-les-Vallons) sur les 3 modes bus, métro et tramway ainsi que 2 certificats ISO 9001 relatifs à la maintenance des installations et du matériel roulant.

rtm.fr



À propos de la Banque des Territoires

La Banque des Territoires est l'un des métiers de la Caisse des Dépôts. Elle réunit les expertises internes à destination des territoires. Porte d'entrée unique pour ses clients, elle œuvre aux côtés de tous les acteurs territoriaux : collectivités locales, entreprises publiques locales, organismes de logement social, professions juridiques, entreprises et acteurs financiers. Elle les accompagne dans la réalisation de leurs projets d'intérêt général en proposant un continuum de solutions : conseils, prêts, investissements en fonds propres, consignations et services bancaires. En s'adressant à tous les territoires, depuis les zones rurales jusqu'aux métropoles, la Banque des Territoires a pour ambition de maximiser son impact notamment sur les volets de la transformation écologique et de la cohésion sociale et territoriale. Les 37 implantations locales de la Banque des Territoires assurent le déploiement de son action sur l'ensemble des territoires métropolitains et ultra-marins.

Agir ensemble pour développer des territoires plus verts et plus solidaires

banquedesterritoires.fr



Contacts presse :

RTM

Marjorie Moly : mmoly@rtm.fr - 06 16 20 95 89

Banque des Territoires Provence-Alpes-Côte d'Azur – Groupe Caisse des Dépôts

Esther Even : esther.even@caissedesdepots.fr – 06 40 94 83 39

@BdT_Paca